

Durée 1 jour (7h)

Horaires 9h - 17h30

Tarif 640 € HT adhérent
800 € HT non adhérent
* déjeuner inclus

Modalités d'évaluation des acquis Evaluation orale et collective en cours de formation

Public Cadre dirigeant, DRH, RRH, Gestionnaire RH paie, Assistant RH

Pré-requis Aucun

Objectifs

Maîtriser les dispositifs légaux et réglementaires sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans le cadre de la Convention Collective Nationale des Industries Chimiques

2 personnes au plus de la même entreprise par session et 13 personnes maximum par session

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

Intervenant

- Gilles Le Maire *Délégué Général de France Chimie Ile de France et Représentant des France Chimie régionales à la commission sociale de France Chimie*

Programme

CHAPITRE 1 : Travail effectif et horaire normal affiché

- Définition du travail effectif (restauration, pause, habillage et déshabillage, douche, déplacement professionnel et trajet, astreinte)
- Notion d'horaire normal affiché

CHAPITRE 2 : Horaire et repos

- Horaire et repos journalier
- Horaire et repos hebdomadaire

CHAPITRE 3 : Décompte et paiement des heures supplémentaires

- Modalités de décompte du temps de travail
- Calcul et paiement des heures supplémentaires

CHAPITRE 4 : Aménagement du temps de travail dans la CCNIC

- Travail de nuit
- Travail par cycle en continu et semi-continu
- Journée de réduction du temps de travail (JRJT)
- Modulation et annualisation du temps de travail

CHAPITRE 5 : Forfait cadre et non cadre

- Forfait sans référence horaire
- Forfait heures
- Forfait jours

Livrable

Remise d'un manuel technique approfondi